

La vie

# BRUAYSIENNE

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT

#24

OCTOBRE 2020

ZOOM SUR

## UNE ALLIANCE ENTRE PASSÉ ET MODERNITÉ

P11 - QUALITÉ DE VIE

DE NOUVEAUX JEUX DANS LES  
PARCS DE THIERS

P16 - ENFANCE/JEUNESSE

LA RENTRÉE SCOLAIRE  
EN IMAGES



# SOMMAIRE

ÉDITO	3
ZOOM SUR	4
GRAND ANGLE	8
QUALITÉ DE VIE	10
ENFANCE / JEUNESSE	15
DOSSIER SPÉCIAL	18
ACTION SOCIALE	20
POLITIQUE DE LA VILLE	22
SÉCURITÉ	23
VIE ASSOCIATIVE	24
HISTOIRE	26
CARNET	28
DROIT D'EXPRESSION	29
ANNONCES/INFOS	30
PAR ICI LES SORTIES	31



## INFOS PRATIQUES

### Hôtel de ville

Tél. : 03 27 28 47 60

[www.bruaysurescaut.fr/contact](http://www.bruaysurescaut.fr/contact)

### Jours et horaires d'ouvertures au public

Lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30

### Permanence du Maire et de ses Adjoints

Sur rendez-vous - 03 27 28 47 60

### Déchets

Collecte des ordures ménagères tous les jeudis.

Collecte des déchets verts :  
le lundi 12 et 26 octobre

### Cimetière

**Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre :**  
de 8h à 19h

**Du 2 novembre au 31 mars :**  
de 9h à 17h

### Encombrants

La collecte des encombrants a lieu sur  
rendez-vous, appelez le :

03 27 45 89 42 (Maillon C2Ri)

La Vie Bruaysienne est éditée par le Service Communication  
de la Mairie de Bruay-sur-l'Escaut

Place des Farineau - 59860 Bruay-sur-l'Escaut  
Tél. : 03 27 28 47 60

**Éditeur responsable :** Mairie de Bruay-sur-l'Escaut

**Impression :** Imprimerie Gantier

**Tirage :** 5250 exemplaires



La certification PEFC du papier garantit le  
respect des fonctions environnementales,  
économiques et sociales des forêts.

# ÉDITO



**Sylvia  
Duhamel**

**Maire de  
Bruay-sur-l'Escaut**



Nous sortons de la période des vacances estivales et la rentrée scolaire a bien eu lieu, dans des conditions, comme vous le savez, particulières.

Plusieurs semaines se sont passées depuis notre dernière publication et la situation COVID-19 continue d'évoluer dans notre pays. Nous restons plus que jamais mobilisés et attentifs aux consignes de l'État visant à protéger les populations. J'en appelle à la prudence, au respect des gestes barrières, de distanciations et au port du masque.

Les quelques animations estivales que nous avons pu mettre en place cet été, dans le respect des distanciations et des gestes barrières se sont bien déroulées. Il nous a manqué à tous les animations musicales, les brocantes et les festivités de plein air. Cette année aura vraiment été marquée par cette crise sanitaire et cela n'est pas terminé hélas.

Cela ne nous a pas empêché de conduire plusieurs chantiers cet été :

Les travaux de l'hôtel de ville sont terminés, intérieurs, comme extérieurs. Nous allons pouvoir de nouveau célébrer des mariages dans notre nouvelle salle, libérant la salle polyvalente haut pour des réunions. Je vous invite à découvrir le dossier complet dans votre journal.

Le bâtiment jouxtant la salle Delannoy et la Politique de la Ville, au 505 rue Jean Jaurès a été démoli. Dans les prochaines semaines un parking et un espace vert pour la salle Delannoy seront aménagés, libérant le stationnement rue Jean Jaurès lors des cérémonies.

Les écoles n'ont pas été oubliées, comme chaque été, puisque cette année ce sont les couloirs de Monet qui ont été repeints et les sanitaires de l'école Lagrange qui ont été refaits à neuf.

D'autres travaux et aménagements ont été réalisés, que ce soit dans le domaine de la sécurité ou de l'embellissement de la commune. Vous retrouverez l'ensemble des images dans ce numéro.

Je vous donne rendez-vous au prochain journal début décembre où il sera déjà temps d'évoquer les fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches

**Sylvia DUHAMEL**



Retrouvez également votre magazine sur  
[www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)

Suivez nous sur :



## ZOOM SUR

# L'hôtel de ville :

## Une alliance entre passé et modernité...

*Les travaux de l'hôtel de ville sont maintenant terminés, et à défaut de pouvoir l'inaugurer en raison des conditions sanitaires défavorables, nous voulions vous présenter les transformations apportées et l'organisation des nouveaux services, pour mieux vous accueillir au sein de l'administration. Lorsque la situation sanitaire sera plus favorable, n'hésitez pas à venir découvrir ces nouveaux locaux.*



Tous les services administratifs sont aujourd'hui centralisés en centre-ville pour faciliter vos démarches, vous éviter nombre de déplacements inutiles et gagner en efficacité dans les relations entre les services. La place des Farineau a aussi changé de visage, plus verdoyante et fonctionnelle, tout en gardant le même nombre de places de stationnement.





L'arrière du bâtiment est aussi agréable et soigné que l'avant, avec un espace qui sera fleuri et arboré d'ici quelques semaines. Le nombre de places de stationnement a été rééquilibré de ce côté et vous pourrez sous peu accéder directement à l'accueil par la porte-arrière.



La place des Farineau a changé de look mais pas de nom. Dans sa volonté de rendre hommage à ceux qui ont fait le passé de la commune, une plaque historique a été implantée sous les drapeaux, pour perpétuer le souvenir de cette famille exécutée en 1944 en répression de ses activités de résistants dans le secteur.



En vous rendant à l'hôtel de ville, n'hésitez pas à vous arrêter quelques instants devant le pupitre installé sur le perron pour découvrir leur histoire.



À l'accueil de la mairie, les hôtesse seront à votre écoute pour répondre au mieux à votre demande, vous orienter et vous délivrer bon nombre de documents administratifs courants (certificat de cession de véhicule, certificat d'état civil, formulaires de demande de location de salle, de tables ou de chaises...).



En cette période de crise sanitaire, vous pouvez déposer un courrier à Mme le Maire ou un document à un service. Cependant, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable pour les rencontrer (le conciliateur aussi...) et faciliter votre accueil dans le respect des gestes barrières.



La signalétique moderne tranche avec la mise en valeur d'une ancienne plaque de rue dans le couloir. En effet, elles ont été remplacées en 2018 pour les uniformiser ; cette plaque d'une rue de Thiers est un signe de plus du passé toujours présent.



Aussi, près de cette plaque historique, un écran vous informe des manifestations, festivités et rendez-vous associatifs organisés dans la commune ainsi qu'une tablette tactile qui vous permet d'accéder aux différents services en ligne. D'ailleurs, sachez que vos démarches administratives sont réalisables sur Internet (Portail-Famille, site de la ville, réseaux sociaux...).



Toujours au rez-de-chaussée, les services Population - État Civil, Urbanisme et Jeunesse vous accueillent et vous accompagnent dans leur domaine de compétences.



Dans ces nouveaux locaux, vous êtes aujourd'hui reçu(e) dans d'excellentes conditions (confidentialité, espace...).



Au deuxième étage, celui du secrétariat général et de la direction, une rétrospective retrace l'histoire en mettant en lumière le nom des maires qui se sont succédé à la tête de la commune depuis la Révolution française. Une mise à l'honneur de l'engagement de ces femmes et ces hommes qui ont fait ce qu'est notre commune aujourd'hui.



Au rez-de-chaussée dans le hall, un panneau retrace l'historique de l'hôtel de ville et ses diverses transformations depuis 1877 jusqu'à l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Une marque du passé qui resurgit.



Au premier étage, les services n'accueillent pas les habitants, mais sont essentiels au fonctionnement de la ville : ressources humaines, marchés publics et comptabilité. Le deuxième étage est celui du secrétariat général et de la direction.



Toujours au deuxième, l'hôtel de ville est aujourd'hui doté d'une salle de réunion. Celle-ci est équipée d'un écran connecté, tactile qui facilite les échanges et l'affichage des différents supports, tout en évitant les impressions pour l'écologie.



Au troisième étage, trois services vous accueillent : enseignement, vie associative et communication. Jusqu'au 3 janvier, la location des salles et des tables et chaises est suspendue. Vous pouvez néanmoins retrouver les informations sur le site de la ville : [www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr).



Le service enseignement est accessible sur rendez-vous pour tout paiement de la cantine, de la garderie, de la crèche et pour une inscription. Cependant, en cette période de Covid, si les dossiers sont à retirer et à rendre à l'accueil, il est préconisé de privilégier les démarches sur le Portail-Famille pour communiquer avec le service et éviter les déplacements dans les locaux.



Le Conseil des Sages est aujourd'hui une « institution » à Bruay et ses membres restent attentifs aux attentes des séniors sur le territoire. Présidée par Michel Malapel, réélu à l'unanimité en juin, la nouvelle assemblée s'est réunie pour faire part aux élus des préoccupations de la population.



L'épidémie de la Covid-19 aura aussi perturbé les commémorations de la ville. C'est en comité restreint d'élus qu'elles ont tout de même eu lieu, notamment le 14 juillet.



A l'occasion de l'anniversaire de la Libération de la ville, les élus ont rendu hommage aux victimes de la seconde Guerre Mondiale devant la stèle de la rue Sylvestre Maka.



2020 sera marquée par la pandémie de la Covid-19. Les élus ont voulu freiner la crise à l'échelle locale, notamment en rendant le port du masque obligatoire dans et à proximité des lieux à forte fréquentation de public, sur le marché par exemple.



Près des écoles, des églises, dans le cimetière, aux arrêts du tramway et dans tous les bâtiments publics : autant de lieux où le port du masque est obligatoire.  
cf : [www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)



A l'arrière de la mairie, une borne électrique amovible a été installée pour faciliter la distribution du courant à l'ensemble des commerçants du marché.



Dans le cadre de la Covid-19 et en lien avec la Région, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 43 000 euros, financée par la ville et par une partie des indemnités des élus, pour soutenir les commerçants bruaysiens.



Dans le but de valoriser le patrimoine minier, la médiathèque a proposé une visite du terril du Lavoir Rousseau, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette balade commentée a permis au groupe de se plonger dans l'histoire de l'ancienne usine Rousseau (1939-1992) et d'aborder la notion de paysage évolutif.



Début septembre, Le préfet à l'égalité des chances, le sous-préfet, les services de l'État et les associations œuvrant sur le quartier de Thiers se sont rencontrés à la Maison France Service afin de mieux appréhender les attentes de la population et d'y répondre.



Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement, était sur le site de la société Constructions-3D dont le siège sera bientôt construit grâce au procédé d'impression 3D en béton sur un terrain de 11 200 m<sup>2</sup>, rue des Francs-Tireurs. Ce chantier à la pointe de l'innovation servira au développement de solutions d'impression 3D de bâtiments.



# QUALITÉ DE VIE

## Une ville fleurie, un meilleur cadre de vie

Malgré le contexte difficile et en plein déconfinement, le travail de création des différents massifs de la ville a été réalisé avec ingéniosité.

Aussi, dans l'esprit du jardin japonais aménagé devant l'hôtel de ville, un espace, minéral et végétal, coloré a été installé en bordure de route, rue Victor Hugo, juste derrière la Poste. Une heureuse initiative pour l'amélioration du cadre de vie.





## Un espace de détente et de jeux

Le parc de jeux situé à l'arrière de l'église de Thiers est maintenant terminé. Le dernier jeu (toboggan, escalade...) pour enfants a été posé et sécurisé grâce à une résine colorée absorbant les chocs.

De l'autre côté, le city-stade est lui aussi terminé et sécurisé. Il est ouvert depuis la mi-septembre. Thiers a aujourd'hui un bel espace supplémentaire de détente et de divertissement.

Le Conseil Citoyen y a déjà installé du mobilier éphémère pour envisager de futures installations complémentaires (voir article page 22).



## Une nouvelle aire de jeux, rue du Nord

Alors que les travaux de la rue du Nord et de ses 26 logements sont en cours d'achèvement, un jeu a été installé à l'entrée de la rue ainsi qu'un boulodrome. Une nouvelle aire pour se détendre et prendre du bon temps près de chez soi.



## Pour une meilleure sécurité sur la route...

Régulièrement le marquage au sol est retracé sur nos routes par nos services techniques. Passage piéton, ligne centrale, place PMR ou encore Stop, la municipalité met tout en œuvre pour sécuriser nos routes.





AVANT



APRÈS

## Les sanitaires de Lagrange complètement refaits

Dans le cadre de la modernisation des établissements scolaires de la ville pendant les vacances, les ouvriers municipaux ont entièrement refait les sanitaires de l'école Léo Lagrange. Carrelage mural, cloisonnement, remplacement des cuvettes et des châssis de fenêtres, les travaux se sont achevés pour la rentrée. Parallèlement, de l'autre côté de la cour, des sanitaires supplémentaires réservés aux enseignants, ont été créés.



AVANT



APRÈS

## Le 505, rue Jean Jaurès démolit

La maison au 505 rue Jean Jaurès, propriété de la commune, a été démolie cet été. Celle-ci laissera place à un parking et un espace vert pour la salle Delannoy. Cela permettra de libérer les places rue Jean Jaurès lors des festivités publiques et privées.

## De nouveaux outils autoportés...

Dans le cadre de la politique de modernisation des services techniques et la propreté des espaces publics, la municipalité a de nouveau investi dans du matériel de pointe pour le service des espaces verts : une balayeuse, une désherbeuse et une faucheuse. Outre le gain de temps et la réduction de la pénibilité du travail, ces nouveaux équipements permettront d'être plus efficace dans le nettoyage et de missionner les agents sur d'autres tâches.

Ces investissements sont autant économiques qu'écologiques puisque la balayeuse recycle les eaux souillées pour les réutiliser. L'opérateur a aussi à sa disposition un aspirateur «glouton» et un système haute-pression.



## Le Contournement bientôt sur l'autre rive

Le tracé du Contournement Nord est aujourd'hui bien matérialisé et nous visualisons de mieux en mieux la trajectoire de la chaussée. Un ouvrage d'art (un pont) passera bientôt au-dessus de l'Escaut entre l'écluse de la Folie et le Pont Saint-Guillaume. Il devrait être construit à la fin de ce 2<sup>ème</sup> semestre.

Quant à la rue Victor Hugo, détériorée par le passage des poids lourds, elle vient d'être refaite, les travaux étant financés par le Département. Il en sera de même pour la rue du Docteur Schultz, empruntée régulièrement par les engins de chantier.



## Les travaux des futurs locaux de la Maison France Services débutent

Les travaux devraient durer environ un an, pour permettre à ce service du Département et de l'Etat de déménager de l'espace Pierre Cuvelier vers cette maison plus spacieuse. Le bâtiment a été donné à l'euro symbolique par la commune, le Département finançant en échange l'ensemble des travaux.

Un partenariat de ce nouveau dispositif qui améliorera la présence des services publics sur notre territoire.



## La médiathèque en travaux

Le rez-de-chaussée de la médiathèque était en chantier. Plafonds remplacés, réfection des murs, éclairages passés en leds... tout a été refait à neuf dans le but d'améliorer votre accueil et de faire des économies. Au sol, le plancher a été gratté pour décoller les couches successives de cire avant de le poncer et de le vitrifier.

À l'extérieur, pour faciliter l'accès à la médiathèque et répondre pleinement aux normes en vigueur des personnes à mobilité réduite, les services techniques ont créé une rampe PMR sur le côté de la façade. Au pied du plan incliné, une place GIC a été matérialisée. Les cyclistes ne sont pas oubliés puisqu'un stationnement vélo a été installé.



## La toiture de l'Espace Cuvelier réparée

Afin d'éviter tout danger, la municipalité a décidé de réparer la toiture de l'Espace Pierre Cuvelier : la cheminée, les corniches et descentes d'eau pluviale. Aujourd'hui, c'est chose faite et c'est un bâtiment public restauré de plus.



## Ateliers municipaux : un nouveau portail

Petit à petit, la ville se modernise. Ce fût le cas du portail des ateliers municipaux qui a fait peau neuve pendant l'été. Un portail entièrement conçu et réalisé par les agents des services techniques.



## Le personnel des ateliers a son parking

Pour libérer de la place et désengorger le stationnement sur la rue Jean Jaurès, un parking réservé au personnel a été aménagé à l'arrière des ateliers municipaux.

## Des barrières pour sécuriser la rue

À l'entrée de la route de Saint-Saulve, la municipalité a sécurisé le trottoir grâce à des barrières en croix de Saint-André, pour empêcher le stationnement des véhicules et protéger les piétons qui circulent le long de la route.



# ENFANCE / JEUNESSE



## Retour sur les activités des ALSH de juillet

Comme tous les étés, les Activités Collectives pour Mineur (ACM) ont fonctionné. C'est dans un contexte particulier que près de 139 enfants ont été accueillis dans les écoles Georges Brassens et Joliot Curie.

Un protocole strict a dû être mis en place pour faire face à la Covid-19 ; néanmoins quelques activités ont pu être réalisées comme du karting à pédales, laser-game, boarding-pass, labos folies, spectacle de magie, grands jeux et menées de jeux.





# LA RENTRÉE SCOLAIRE EN IMAGES

C'est dans une atmosphère particulière, sur fond de crise sanitaire que les enfants étaient heureux de reprendre le chemin de l'école, après 7 mois d'absence pour certains. Le corps enseignant a dû mettre en place un protocole strict pour la sécurité de tous.





## Un après-midi pour faire bouger son quartier...

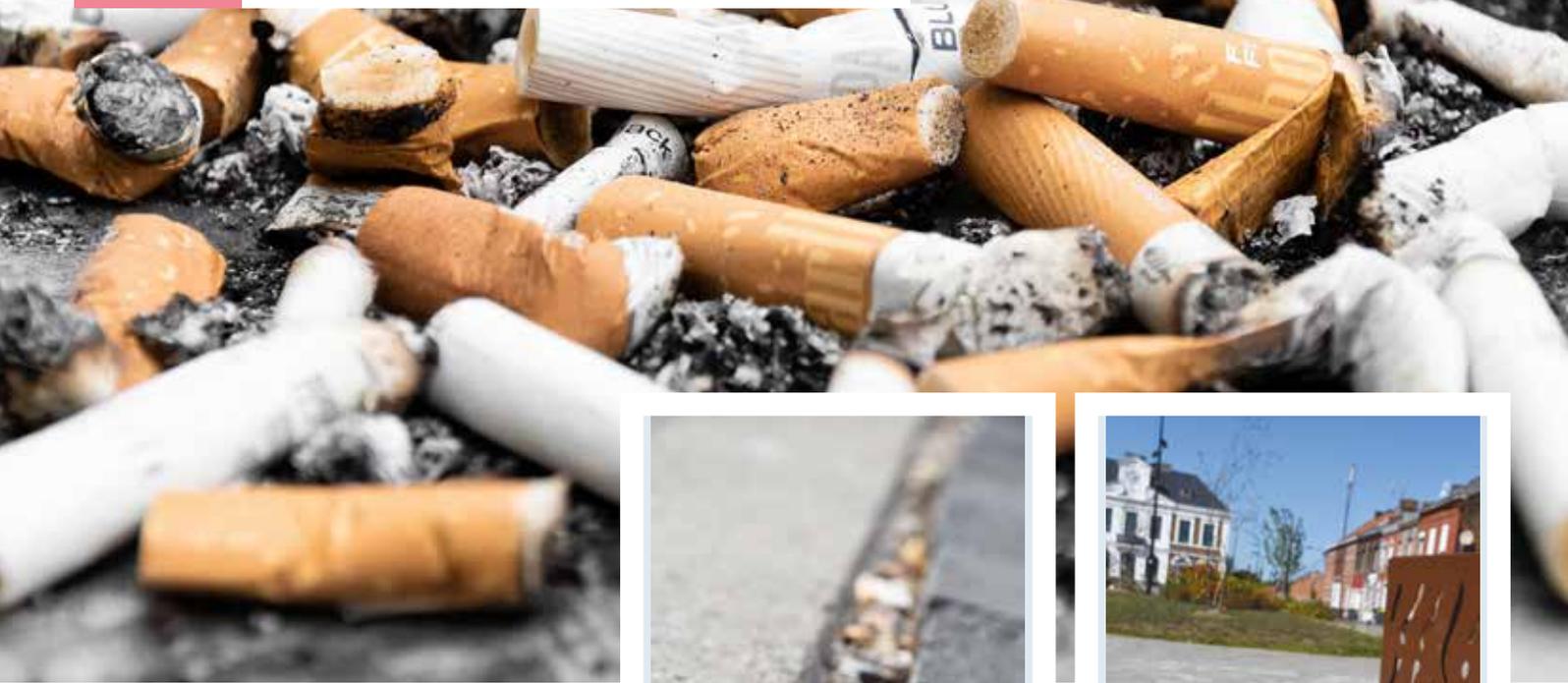
Le service 16-25 ans, en collaboration avec le Capep a initié un nouveau concept durant la période estivale, intitulé « bouge ton quartier ». Les deux structures se sont associées pour proposer aux bruaysiens des activités d'animations adaptées à toute la famille (zumba, remise en forme, pétanque, football, chant, jeux anciens, etc.).

Les activités ont eu lieu chaque mercredi après-midi dans les quartiers de Thiers, le Fruitier (City du complexe sportif Gatien) et Les Palombes. Autour de ces ateliers, les habitants ont pu se retrouver et créer des moments de partage amusants et créatifs. Chacun a pu mettre ses idées et ses envies en avant pour construire ensemble une fabuleuse histoire avec l'aide de Thierry Moral, conteur professionnel.



## Les jeunes savent se rendre utiles.

Dans le cadre du service 16-25 ans, du 1<sup>er</sup> au 11 septembre 2020, quatre jeunes bruaysiens ont accepté de venir nettoyer les allées de notre cimetière. C'est l'occasion pour eux de mettre ou de remettre un pied dans le monde du travail. Ils ont été encadrés au quotidien par le service Jeunesse.



## LES MÉGOTS... CE FLÉAU !



En marchant, pas besoin de chercher, notre œil tombe à coup sûr sur un mégot de cigarette. Il y en a partout : sur les places, les trottoirs, les ruisseaux, les pelouses, dans les parcs, près des bancs publics, au niveau des feux tricolores, du collège, au Complexe J-P Gatien... et la liste est encore longue. Plus de 160.000 mégots sont ramassés chaque année sur le territoire bruaysien.

La ville de Bruay-sur-l'Escaut met en place une vaste « campagne anti-mégots » pour réduire considérablement le nombre de mégots de cigarettes dans les lieux publics.

Beaucoup de fumeurs et de fumeuses ne sont pas des personnes malintentionnées. Ils ne vont pas jeter leur canette ou leur emballage plastique par terre par exemple, mais ne voient pas le problème de le faire avec leur cigarette. C'est principalement dû à un gros manque d'information et de sensibilisation par rapport à ce que ce déchet représente. Certains fumeurs

pensent que le mégot est biodégradable et qu'il est même autorisé de le jeter dans les avaloirs...»

Jeter un mégot par terre n'est pas non plus sans conséquence financière. Le temps que les agents municipaux passent pour le ramassage de ces déchets, ils ne le passent pas pour une autre mission.

### Ces incivilités, c'est vous qui les payez !

Elles sont une priorité pour la commune qui engage des moyens importants notamment pour le nettoyage des voiries, moyens qui pourraient être employés différemment.

### Pollution socialement acceptée

Lorsqu'un non-fumeur accompagne un ami faire sa « pause-clope » au cours d'une soirée dans un café ou un restaurant – à l'intérieur desquels il est interdit de fumer depuis le 1er juillet 2011 -, rares sont ceux

qui vont réagir quand celui-ci jette son mégot à terre. «Il n'y a pas de pression sociale. On laisse le fumeur agir.»

Pour enrayer ce fléau qui détériore la propreté de notre ville, les élus vous engagent à respecter votre cadre de vie et vous offrent un cendrier de poche qui sera distribué à de nombreux endroits de la ville par les élus et les services municipaux.

Un mégot pollue jusqu'à  
**500 litres d'eau** et  
représente **30%**  
des déchets ramassés

Un mégot met entre  
**10 et 15 ans**  
à se décomposer



## NOTRE VILLE N'EST PAS UN CENDRIER !



**LES COUPABLES, VOUS LES CONNAISSEZ, LEUR PLACE EST DANS UN CENDRIER**

DANS NOTRE VILLE, EN JETANT VOTRE MÉGOT SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À **UNE AMENDE DE 68€.**



## NE LES JETEZ PLUS PAR TERRE !



**LE NETTOYAGE DES VOIRIES EST UN COÛT POUR VOTRE COMMUNE. LA PROPRETÉ URBAINE, CE SONT DES GESTES AU QUOTIDIEN.**

DANS NOTRE VILLE, EN JETANT VOTRE MÉGOT SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À **UNE AMENDE DE 68€.**



## 6 BONNE RAISONS DE NE PLUS JETER VOS MÉGOTS AU SOL

*Les mégots sont un véritable fléau pour la nature, et sont omniprésents dans nos rues. Voici donc quelques bonnes raisons d'oublier une habitude malveillante du quotidien.*

### #1

La durée de vie d'un mégot est de plusieurs années. En fonction de l'environnement dans lequel il a été jeté, la nature en vient péniblement à bout après deux ans en moyenne.

### #2

Votre mégot de cigarette voyage peut-être plus que vous. Au sol, il roule dans le caniveau où il finit par s'offrir une traversée des égouts et complique le traitement de l'eau dans la station d'épuration. Dans la nature, il passe des jours paisibles à polluer durablement l'eau et les sols. Avec les emballages, ils représentent un tiers des déchets retrouvés sur les plages.

### #3

Il ne vous viendrait sûrement pas à l'idée de manger vos mégots. Certains animaux le font malheureusement par mégarde... Des autopsies pratiquées sur des cadavres d'animaux le montrent.

### #4

Ne devenez pas pyromane malgré vous ! Chaque année, des feux de forêt trouvent leur origine à cause d'une cigarette mal éteinte.

### #5

Dans notre commune, en jetant votre mégot sur la voie publique, vous vous exposez à une amende de 68€. Pour rappel, l'article R632-1 du Code pénal réprime le « fait de déposer, d'abandonner, de jeter dans un lieu public ou privé des ordures, déchets. »

### #6

Cellulose, acétate, glycérine, goudron, nicotine et quelques centaines d'autres composants aussi toxiques que chimiques, la composition d'un mégot n'a rien de rassurant. Moins d'une heure suffit pour que ce joyeux cocktail se dilue dans les eaux de ruissellement et pollue durablement les lacs, rivières et autres cours d'eau.

# ACTION SOCIALE

## Le cadeau de Fête des Mères : une tradition

Avant l'été, la commune avait procédé à la distribution des cadeaux de fête des mères à la salle polyvalente. Même masquées et dans le respect des protocoles sanitaires, les mères de familles de plus de 65 ans ont apprécié ce présent devenu traditionnel.

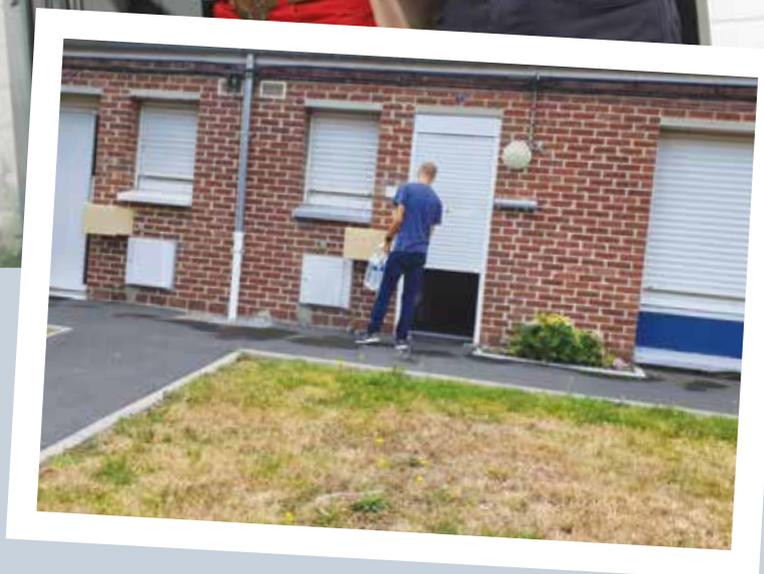


## Bilan du plan canicule

Dans le cadre du plan canicule et de veille bienveillante mis en place par la ville pour les personnes âgées, isolées, fragiles ou handicapées, et suite au placement de notre région en vigilance rouge forte chaleur cet été, notre pôle social est resté mobilisé.

Dans ce cadre, ces personnes inscrites ont été appelées, tous les jours et même le week-end. Si une personne ne répondait pas, une visite avait lieu à son domicile pour s'assurer que tout allait bien. Une distribution d'eau a même été réalisée à l'ensemble des inscrits.

Pour rappel, il est toujours possible de vous inscrire au registre de la commune en appelant simplement le :  
**03 27 28 47 65**





## Des Noces d'Or à domicile

En raison de la crise sanitaire actuelle, les noces d'Or, de Diamant et de Palissandre, initialement prévues à la salle polyvalente, le dimanche 8 Novembre 2020, seront célébrées à domicile, afin de rendre hommage et remettre quelques présents aux couples mariés en 1970, 1960 ou 1955.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 23 Octobre 2020, au pôle social, service séniors. Merci de vous munir de votre livret de famille et d'un masque.

**Renseignements au 03 27 28 47 65**



## Mutuelle Santé

La ville, pour sa mutuelle communale, est partenaire via son CCAS avec l'association 2AH Santé Prévoyance. Cette association à but non lucratif agit dans l'intérêt des personnes pour l'amélioration du pouvoir d'achat en

proposant des tarifs négociés et adaptés de mutuelle santé.

La renégociation ou le changement de mutuelle santé doit se faire au moins deux mois avant la date anniversaire du contrat. La majeure partie de ces derniers se renouvelleront au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Notre partenaire effectue des permanences d'information et d'optimisation de vos contrats de mutuelle santé le Mercredi 14 et 15 octobre prochain au Pôle Social.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, contactez le Pôle Social de Bruay-sur-l'Escaut :

**Tél. : 03 27 28 47 65 / Association 2AH : 02 35 76 47 20**

## Pôle Ressource Santé

La ville de Bruay-sur-l'Escaut, par le biais du CCAS, crée un Pôle Ressources Santé Solidarité.

Suite au recrutement d'une médiatrice santé depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le service, déjà composé d'une référente santé, se développe. Il a pour vocation de vous orienter et de vous accompagner dans vos démarches de santé.

Ce pôle vous permet d'être acteur de votre santé en participant à l'élaboration de projets santé / bien-être au sein des quartiers de la ville.

L'équipe est composée d'une référente Santé, Assistante Sociale spécialisée dans les questions administratives d'accès aux droits santé, de sécurité sociale et d'une Médiatrice Santé, Infirmière, Diplômée d'État, forte en santé publique chargée d'effectuer, concevoir et mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la santé.

### Les services proposés

Faciliter l'accès aux soins et à la santé par l'accompagnement dans les démarches administratives d'accès aux droits (Complémentaires santé, assurances maladies...) et aux règles de remboursements.

Répondre aux besoins d'information et d'orientation en matière de santé par la mise en place d'actions d'informations sur les thèmes tels que l'alimentation, l'alcool, le tabac, la contraception, les dépistages (cancers, VIH...)

Étendre la coopération pluridisciplinaire avec les médecins, services de santé locaux et institutionnels CPAM, CARSAT, Mutuelles ...)

**Pôle Social de Bruay-sur-l'Escaut – Place des Farineau**

**Tél. : 03 27 28 47 65**



## Annonce Colis de Noël

**La distribution des colis de Noël pour les personnes de 65 ans et plus auront lieu :**

Lundi 7 et mardi 8 décembre 2020, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h à la salle Jean Macé (rue Emile Zola).

Le mercredi 9 décembre 2020, de 14h à 15h30 à l'école Daniel Féry.

Le jeudi 10 décembre 2020, de 14h00 à 16h00 à la salle Goguillon.

**Merci de vous munir de votre carte d'identité ou de votre livret de famille**

**La distribution du Colis de Noël aux personnes souffrant d'un handicap aura lieu :**

Inscription au Pôle Social aux horaires d'ouverture, du 16 au 30 novembre sur présentation de la carte d'invalidité à plus de 80% + pièce d'identité.

Distribution au Pôle Social aux horaires d'ouverture sur une période longue pour être en phase avec les règles sanitaires et de regroupement entre le 14 et 20 décembre sur présentation de la carte.

**Attention ! Le port du masque est obligatoire.**

# POLITIQUE DE LA VILLE

## Mobilisation des habitants à Thiers

Le Conseil Citoyen a effectué un chantier de construction de mobilier urbain éphémère, en collaboration avec l'association « l'Établi » et d'habitants. Des bancs, des tables, un coffre à jouets et un jeu de dames ont ainsi été construits pour tester leur pertinence au sein du quartier. Le Conseil Citoyen a d'ailleurs reçu la visite de Madame le Maire, qui a pu constater avec satisfaction l'investissement des habitants.

## Un bus pour entreprendre



Vous l'avez peut-être aperçu, le bus de la création d'entreprise avait fait escale sur la place des Farineau. Avec ou sans projet concret, les personnes intéressées pouvaient venir y prendre des renseignements et peut-être se lancer, accompagnées par le BGE Haut-de-France.

Contact : 03 20 19 20 00  
[www.bge-hautsdefrance.fr](http://www.bge-hautsdefrance.fr)

# EMPLOI

## RECRUTEMENT DE 3 AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population, la ville recrute 3 agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 27 février 2021.

Retrouvez les détails de ces offres sur notre site internet [www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation ainsi qu'un CV au service à la population (à l'hôtel de ville) avant le 15 novembre 2020.*



## Entre Service et Culture

Les jeunes du chantier éducatif ont, dans le cadre de la Politique de la ville, effectué un travail culturel autour du patrimoine minier et historique de la région. Ils ont ainsi pu visiter les terrils, la centrale à charbon de Bouchain, ainsi que le musée de la mine de Lewarde. Ils ont ensuite mis en images leurs périples dans un film qu'ils ont entièrement réalisé, de la prise d'images et de sons au montage. La vidéo est visible sur le site et la chaîne Youtube de la ville.



## Un dispositif de premiers secours qui sauve des vies

L'usage d'un défibrillateur dans les cinq minutes suivant un accident cardiaque permet de multiplier par dix les chances de survie.

Treize défibrillateurs sont implantés dans des lieux stratégiques facilement accessibles sur le territoire de notre commune (salle Musmeaux, Hôtel de ville, Ecole Lagrange, Ecole Féry, Stade René Minel, Salle Delannoy, Complexe Jean-Philippe Gatien, Étang de la Gare d'Eau, Salle Courtade, Salle Goguillon, Ateliers municipaux, Espace Pierre Cuvelier, Espace Livres et Jeux de Thiers).

### Un DAE c'est quoi ?

Un défibrillateur automatisé externe est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'utilisateur toute prise de décision. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire. Ils sont utilisables par le public non formé.

Le DAE ne doit être posé que sur une personne de plus d'un an qui ne respire pas. Bien que le défibrillateur agisse sur le cœur, l'arrêt de la respiration est le critère important. En cas de doute, il vaut mieux installer le défibrillateur automatique externe car, de toute façon, il ne choquera que si c'est utile.

### Les actions à suivre :

- 1-Reconnaitre un arrêt cardiaque sur la victime,
- 2-Appeler les secours,
- 3-Faire un massage cardiaque en attendant l'arrivée du défibrillateur,
- 4-Utiliser le défibrillateur.

### Numéros d'urgence :

- 15 (Samu),
- 18 (Pompiers),
- 112 (Pompiers depuis un portable).



## Bilan de l'été de la Police Municipale

Nous constatons encore trop de comportements dangereux d'individus montés sur des engins motorisés non homologués, que ce soit sur les routes ou les chemins forestiers.

Afin de lutter contre les rodéos motorisés, la Police Municipale travaille en collaboration avec le commissariat de Valenciennes afin que les auteurs de tels faits soient identifiés. Des interpellations ont été effectuées et les engins saisis. La législation en la matière a été durcie et les sanctions très lourdes.

Toute personne disposant d'informations susceptibles d'identifier ceux qui se livrent à ces jeux stupides et dangereux, est invitée à prendre contact avec la Police Municipale : **03 27 25 99 49**

Trois autres barrières financées par le Département, comme celle posée rue Emile Zola, ont aussi été posées sur la promenade des Gueules Noires, Sainte-Pharaïlde.

En outre, certains Bruaysiens ont eu la mauvaise surprise de voir leur jardin dévasté par des sangliers. Aussitôt alertés, les services municipaux se sont mis en relation avec la sous-préfecture afin de trouver des solutions pour mettre un terme à cette dangereuse situation.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer, l'Office National des Forêts et la fédération des chasseurs ont été saisis.



## La promenade Sainte-Pharaïlde sécurisée

L'an dernier, une barrière avait été placée à l'entrée de la promenade Sainte-Pharaïlde, rue Zola. En terme de sécurité, elle a montré son efficacité. C'est pourquoi, le Département, en accord avec la municipalité, a décidé d'en installer trois nouvelles à des endroits stratégiques.



# VIE ASSOCIATIVE

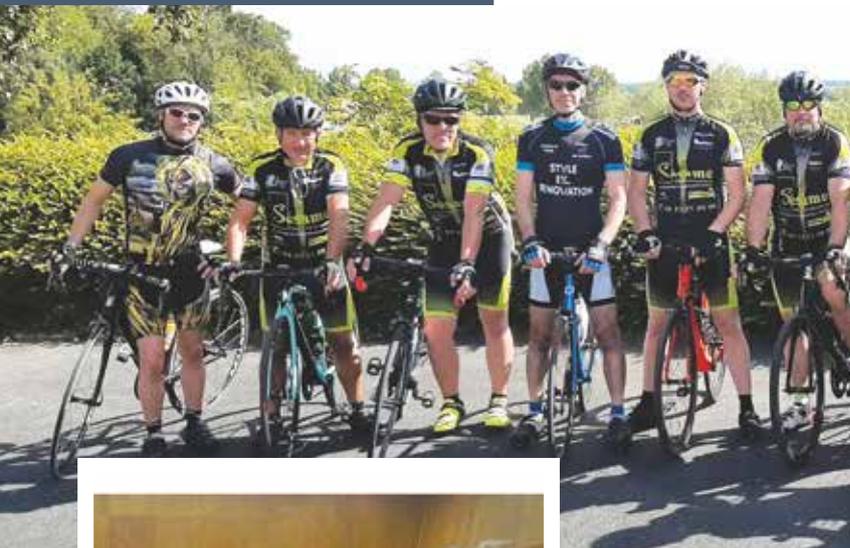
## Le Karaté Club Bruaysien continue sur sa lancée

Ouvert depuis 1989, il est dirigé par Edmond Baudet (6<sup>ème</sup> DAN, diplômé fédéral, arbitre national combat contact full contact et inter disciplines président de la Zone Interdépartementale), assisté d'Alain Richez (5<sup>ème</sup> DAN, diplômé fédéral, trésorier du club et de la Zone Interdépartementale), ainsi que de Séverine Lebrun et de Gêrôme Dayez pour le Body Karaté tous deux diplômés CBK.

Les cours dispensés sont le « Karaté sous toutes ses formes », préparation aux grades, compétitions techniques, combat, contact de poussin(e)s à vétérans.

Si une de ces activités vous intéresse, n'hésitez pas à pousser les portes du karaté club de Bruay-sur-l'Escaut.

Toutes les informations sur le site : <https://www.karate-bruay-sur-escaut.fr/>



## Le Cyclo de sortie

Le 6 septembre, s'est déroulée la grosse sortie du Val Hainaut Cyclo au départ de Flines-lez-Mortagne direction Bray-Dunes. 155 km et 3 monts à gravir : Mont-Noir, Mont Cassel et Mont-des-Cat. Sept bruaysiens y ont passé la journée sous le soleil.

L'association roule chaque dimanche matin dans le Hainaut au départ de la salle polyvalente.



## Apas de Géant

Venez pratiquer votre sport en toute sécurité. Il est important de continuer à prendre soin de sa santé, c'est pour cela que l'association APAS DE GEANTS vous propose différentes activités sportives adaptées à la santé de tous.

Activités proposées : Gymnastique douce à la salle Verhoeve (Place de Thiers), Aquagym à la Piscine de Raismes, Marche le samedi matin, Aquabike les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois à Valenciennes.

Cotisation annuelle : 25€ pour les Bruaysiens, 35€ pour les Extérieurs.

L'association organise également des voyages (marchés de Noël, voyages à l'étranger, journées à la mer...)

Plus de renseignements : 06 30 69 40 73



## Essayez l'Aïki-jujutsu !

L'Aïki-jujutsu marotokan est un sport de self-défense, issu de méthodes ancestrales de combat. Vous avez entre 10 et 99 ans, le club bruaysien vous attend au complexe sportif Jean-Philippe Gatien (rue Hoche) les lundis et vendredis à partir de 18h.

Essai gratuit.

Contact : 07 62 37 52 93

Site : <https://sites.google.com/view/takeda-ryu-bruaysien>



## Activités du Judo Club Bruaysien

Le Judo Club propose des cours de baby judo (4-5 ans), moyens (6-9 ans) et grands (à partir de 10 ans), mais aussi de la préparation physique générale (dès 14 ans), de la marche nordique et du self-défense (dès 14 ans) et de la randonnée pédestre. Possibilité de tester les cours gratuitement. Le club est soumis à des règles et des consignes strictes qu'il est important de respecter.

Plus de renseignements : <https://judobruay.jimdofree.com/>

## VOS RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

**Club Cynophile**  
**Championnat Territorial Obéissance**  
14 et 15/11/2020  
Complexe J.P Gatien

**Club Cynophile**  
**Ring brevet 1-2-3**  
21 et 22/11/2020  
Complexe J.P Gatien

## Entraînements Body Dance

L'association Body Dance fait ses entraînements tous les mercredis de 13h30 à 17h45 à la salle Musmeaux. Ouvert dès l'âge de 2 ans, vous pouvez encore vous y inscrire sur place.



## Le Père Noël est aux Ruelles

L'association les Ruelles envisage, selon l'évolution de la pandémie, le passage du Père Noël le 24 décembre 2020 de 18h30 à 21h.

Celui-ci remettra aux enfants du quartier les cadeaux. Nous invitons les parents à contacter l'association (résidents du quartier des Ruelles uniquement).

Renseignements au : 06 89 85 49 13



## Les Toon's à la pointe

Les Toon's de Bruay ont un projet ambitieux : installer un système unique en France. Utilisé aux États-Unis sur leur véhicule, il commande en wifi l'éclairage des costumes des mascottes.

De nouvelles viendront d'ailleurs grossir l'effectif : Buzz l'Éclair, Stitch, la Bête...



## En hommage à M. Lismonde

Patrick Lismonde était le président, très apprécié, des Géants de Bruay sur l'Escaut depuis juillet 2014. Membre fondateur de l'association en juin 1996, il était le porteur de Ch'tiot Gust et réparait les géants, lorsqu'ils en avaient besoin. Toujours présent et consciencieux, M. Lismonde était une « amulette » et un homme adorable. Il est décédé le 27 avril 2020 à l'âge de 53 ans, et restera dans le cœur des membres de son association.

## Apprendre avec le C.L.E.S.

Le C.L.E.S Léo Lagrange a repris ses activités le lundi et le vendredi de 14h à 17h, ainsi que le mercredi à partir de 17h30 sur rendez-vous. Si vous désirez apprendre la broderie, le tricot, le crochet et divers travaux manuels, venez nous rejoindre pour passer un après-midi agréable. L'atelier de généalogie a repris également le troisième samedi du mois de 14h à 17h, venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement : 06 67 39 73 65.

Retrouvez les informations des associations de la ville sur notre site :

[www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)



# HISTOIRE

## La Fosse La Grange.

Située à la limite de Thiers, la fosse La Grange débute le 21 septembre 1884 avec un seul puits au diamètre de 5m.

Il est cuvelé en fonte jusqu'à 8m de profondeur, puis en bois jusque 61m. La pénurie de bois oblige à poursuivre le fonçage avec un cuvelage en fonte ce qui va d'ailleurs faciliter la traversée des terrains aquifères.

En février 1886, **le terrain houiller est atteint à 111m** et, en juillet, le puits arrive à 170m où on installe un premier accrochage\*. Le deuxième à 240m est murailles en février 1887.

**A cette époque on commence à s'inquiéter de la pauvreté du gisement.** Heureusement une «très heureuse découverte» vient chasser le découragement naissant : on trouve une veine de 1,30m d'épaisseur à 268m (mars 1887).

Par la suite, la richesse des zones explorées va porter la production à 200 tonnes/jour (1889), 600 tonnes/jour (1891) et 1000 tonnes/jours (1893). Des incidents d'aérage mettent alors en évidence **la dangerosité des installations** et, pour éviter

toute mauvaise surprise, on réalise **une communication avec l'étage 400 de Thiers**, ce qui permettrait la remontée des ouvriers en cas de grosse avarie (1893). De même, **le creusement d'un deuxième puits** (d'entrée d'air) ayant été enfin décidé, les travaux commencent en mars 1894 et atteignent l'étage 325 en février 1895.

Début 1900, malgré d'importantes venues d'eau, La Grange est l'une des fosses les plus performantes de la région, surtout depuis la découverte de nouvelles ressources.

**C'est une fosse sans histoire** : 270 000 tonnes en 1900, 250 000 tonnes en 1906, 281 000 tonnes en 1908. Arrive l'éclipse 1914, avec une baisse sensible (180 000 tonnes dans l'année).

Après l'armistice de 1918 on entreprend aussitôt la remise en état des installations et, fin 1919, la fosse emploie 1028 ouvriers pour une extraction annuelle de 152 000 tonnes.

Lors de l'arrêt de la fosse de la Bleuse Borne à Anzin (1934), la mutation du personnel à La Grange permet d'atteindre une production

annuelle de 390 000 tonnes.

Lors du 2<sup>ème</sup> conflit mondial, celle-ci connaît une baisse importante malgré des incitations à un meilleur rendement.

Résistance passive du personnel, sabotage des outils de production..., cette situation inquiète l'occupant qui décide alors de faire venir **un important contingent de prisonniers ukrainiens et russes** qu'il va loger dans des baraquements installés au pied du terril (avril 1942).

En 1950, l'exploitation redevient presque normale (307 000 tonnes). Par la suite, les difficultés d'exploitation apparaissent de plus en plus, les anciens s'étant précipités sur des veines faciles à déhouiller.

En janvier 1974, **on arrête l'exploitation qui se concentrera dès lors sur Sabatier.**

Jean-Pierre Dhesse

\* lieu au bord du puits où les berlines pleines attendent avant la remontée.



Cette fosse produit un charbon maigre anthraciteux qui brûle régulièrement avec peu de flammes. C'est le combustible recommandé pour un appareil de chauffage comme le convecteur.



Le creusement d'un deuxième puits (d'entrée d'air) assure désormais un aérage correct dans les chantiers d'abattage.



**À la recherche du charbon perdu.** En 2005, il est fait appel à l'entreprise TERCHARNOR pour relaver la totalité du terril. Elle installe pour trois ans un lavoir mobile et va récupérer 300 000 tonnes de combustible destiné à la centrale d'Hornaing.



**La fosse après la guerre 14-18.** Le chevalement du puits d'extraction est détruit. Les travaux de réparation commencent dès l'armistice signé (11 nov. 1918) et l'exploitation reprend dès le début de 1919.



1930. Sur le carreau de la fosse, une usine d'agglomérés produit, outre des boulets, des briquettes très appréciées par la marine d'Etat et par les chemins de fer. (Une briquette : poids 10 kg, forme parallélépipédique, stockage et comptage faciles).



Ces baraquements installés en 1942 au pied du terril vont héberger des prisonniers de guerre russes et ukrainiens. A la Libération (1944), c'est au tour des prisonniers allemands de les occuper jusqu'en 1947.



## Mariages :

**Benoit Lenglet**, conducteur de train et **Amélie Titren**, auxiliaire de puériculture

**Saïfeddine Abdelli**, sans profession et **Magalie Riquart**, mère au foyer

**Giovanni Lambusta**, plaquiste et **Ludivine Denoual**, employée de restauration

**Hacène Abid**, sans profession et **Laura Derambure**, agent de conditionnement

**David Lourme**, couvreur et **Sandy Dussart**, mère au foyer

**Jérôme Wibaut**, technicien qualité et **Maude Magnan**, technicienne de laboratoire

**Jonathan Blondel** agent de production et **Cybille Allegrucci**, aide-soignante

**Eric Le Picolo**, électricien et **Abiba Ouattara**, décoratrice

**Pierre Poix**, retraité et **Sylvette François**, retraitée

**Ouazghiri Hakim**, opérateur chimiste et **Marchouk Fatim-Zahra**, sans profession

## PACS :



Mélanie Reubrecht et Julien Lamri

Gwanaëlle Arla et Lucas Folcke

Aurélien Procureur et Valérie Boucaut

Robert Trinel et Dorothee Bara

Florent Collot et Cassandra Roussel

Anthony Dubus et Fanny Saint-Léger

Céline Pederencino et Christopher Moura

Mégane Delmotte et Melvin Barastier

Grégory Saint-Leger et Ludivine Marin

Thibault Cereuil et Pauline Broutin

Déborah Charles et Christophe Watremez

Nolan Carrez et Amélie Trédez

Lefrancq Michaël et Vandenbulck Sabrina

Laurent Nicolas et Audegond Delphine

Skorupka Romain et Toillez Anaïs

Roseau Mikaël et Anniéré Nicolas

Druesne David et Giloteaux Pauline

Jorion Laury et Hardhuin Marie

Mangot Maxime et Bigotte Lindsay

Mariette Anthony et Dubois Manon

## Naissances :



Ilona Mathieu / Lyna Carlier / Eziel Tainmont / Soulaymane El Khemmour / Cenzo Beukenne / Alexis Lefebvre / Malo Durieux / Mégane Brassart / Thierry Demarcq / Kayssia Rudant / Amélie Holaind / Esmée Presburgo / Gabin Giovannone / Soulayman Gawronski / Alex Malaquin / Alessandro Gottrand / Emma Petit / Yvonne Bacquez / Djayden Thallot-Nette / Faïza Belarbi / Luciano Vasseur / Lyoris Marin Landry / Gabin Garin / Nalon Azzi / Inès Maréchal / Thyméo Bigaillon / Kezianno Colpart Evrard / Mano Flamme / Lyzie Tamburri / Joumana Fadel / Thiago Wavrant / Maëlle Durieux / Elya Kloszewski Skurpel / Mahdy Mrimi / Djoulyan Panfil / Abigaëlle Murez / Layaal Amentag / Kendji Delhaye / Eden Rak / Cassie Gapski / Faouzi Samaï / Pavel Demortier / Swan Capelle / Nina Cornu / Melvin Lussiez / Younes Marri / Malysia Gellez / Phoebe Ruelens / Olivia Ruelens / Kayssie Delsinne / Tyliam Zurek / Lyana Debas / Imran Chagra / Elio Micallef / Rafael Lannoy / Djülyann Bigaillon / Hugo Guervain / Dario Aubursin / Navdeep Kumar / Elykia Mikala Moukoko / Kassim Souchane / Renzo Barno / Lina Arbouche / Issa Fettah / Malon Dussart / Yanis Ridal / Isaac Bourahla / Liziano Poulet / Nassim Draï / Hayden Henneghien / Kevhaan Collot Roussel / Maëlyne Chevalier Roge / Aya Assahli / Keïssen Nef Dekiouk / Aydeen Mayeur / Timéo Busschaert / Thiago Wepierre.

## Décès :

Murielle Bossu veuve Kowalski, 51 ans / Angéla Calabro veuve Graci, 83 ans / Annie Hégot épouse Weiss, 73 ans / Sylviane Houdart veuve Calonne, 93 ans / Marie Mazur veuve Kaddour-Djebbar, 83 ans / Jean-Claude Dusart, 79 ans / Hafida Aliouch épouse Medmoune, 64 ans / Georges Waxin, 73 ans / Georgette Dépret veuve Przybyl, 91 ans / Eliane Blancho veuve Blicquy, 95 ans / Gabriel Pascal, 96 ans / Pierre Derin, 79 ans / Bernard Baudhuin, 76 ans / Simonne Miroux veuve Waucheuil, 92 ans / Violette Marchant veuve Demarcq, 91 ans / Gérard Goguillon, 64 ans / Lucien Vandermouten, 93 ans / Liliane Moyaux veuve Baude, 86 ans / Eddy Castel, 73 ans / Henri Delangre, 93 ans / Frédéric Hautloq, 52 ans / Josiane Marchant veuve Bouchart, 73 ans / Bernard Dupuis, 87 ans / Bruno Gard, 53 ans / Jean Lenne, 82 ans / Clély Debut veuve Delgarde, 95 ans / Julienne Decaux épouse Alborelli, 91 ans / Romuald Jesel, 37 ans / Sandra Stach, 49 ans / Marie-Thérèse Dupont épouse Maniez, 72 ans / Jeannine Rogerer veuve Réaux, 85 ans / Patricia Saudry épouse Ballieu, 71 ans / Jean-Marie Letombe, 73 ans / Gabriel Coste, 75 ans / Michelle Cuvilliez veuve Scourfield, 88 ans / Edmond Mosiek, 85 ans / Isabelle Briffaut épouse Choquet, 50 ans / Giovanna Ferro veuve Huicq, 97 ans / Bruno Deregnaucourt, 48 ans / Lucienne Couplet veuve Desfossez, 97 ans / Angèle Fariot veuve Lemal, 96 ans / Jacqueline Quelquejeu épouse Tellaoui, 78 ans / Michel Baraniak, 56 ans / Yvonne Champemont veuve Hainaut, 99 ans / Marie-Louise Detrez veuve Defert, 94 ans / Lucienne Bocquet veuve Lécaille, 93 ans / Joze Deveseleer, 66 ans / Emile Cordiez, 94 ans / Fatima Zaïka épouse Lebrun, 54 ans / Laïd Belqaid, 48 ans / Inaldi Frackowiak veuve Barbier, 86 ans / Philippe Mercier, 59 ans / Maria Hanczyk veuve Pigula, 87 ans / Marceau Carré, 94 ans / Albertine Nagels, 84 ans / Marcelle Gilson veuve Choquet, 93 ans / André Rompteaux, 82 ans / Louise Gilleron veuve Ragas, 96 ans / Malika Bayli veuve El Yajouri, 70 ans / Denise Tournon veuve Droulez, 95 ans / Bruno Masquelet, 60 ans / Julienne Cornu veuve Delbecq, 94 ans / Renata Bucci veuve Campagna, 98 ans / Françoise Libert épouse Tournon, 82 ans / Fadma Ait Bourj épouse El Ghadi, 74 ans / Maria Traitchevitch épouse Garin, 86 ans / Antoinette Million veuve Catrice, 93 ans / Gysèle Caufriez épouse Lombardo, 94 ans / Jean-Claude Taillade, 74 ans / Emilienne Leduc veuve Deneef, 91 ans / Renée Chatelain épouse Vrand, 87 ans / Brayton Carpentier, 9 ans.



**BRUAY-SUR-L'ESCAUT**

## Bienvenue à :

Fabrice Derider et Sylvie Mattens / Michel Delatte et Thérèse Louchelart / Florian Wolowice et Julie Pietruszka / Daniel et Fabienne Bauvens / Julien Mansue et Maryne Patras / Colin Pamart et Marine Renard / Thomas Vandaele et Souad Naji / Yves Bernard / Watremez Christophe et Charles Déborah / Michaux Alexandra / Cornu Antoine et Lambert Brenda / Guervain Sébastien et Rémy Elodie / Laurent Nathalie / Buret Dimitri

# DROIT D'EXPRESSION

## **Continuons Ensemble avec Sylvia Duhamel**

Nous profitons de ce premier droit d'expression, pour remercier l'ensemble des Bruaysiens de nous avoir accordé de nouveau leur confiance.

Un début de mandat peu commun dû à la crise COVID-19. Rappelons que malgré un confinement total en mars, les conseillers de la majorité et les agents de la commune se sont engagés à vos côtés : distribution de masques et de denrées alimentaires, appels téléphoniques auprès des personnes fragiles et isolées, livraisons de courses et de médicaments.

Un engagement que l'on aurait aimé retrouver chez d'autres candidats qui se disaient « si disponibles pour Bruay » et qui ont été en finalité absents. C'est toute la différence entre les paroles et les actes.

Comme nous vous l'avions proposé, continuons ensemble car il reste à faire et ce toujours dans le but d'améliorer l'image de notre ville et votre bien-être.

Cette amélioration passe par le travail de nos équipes dans l'entretien de nos espaces verts. En raison du confinement, celui-ci a pris du retard. À ce jour, il est pratiquement rattrapé, encore un peu de patience.

Mais rappelons quand même que c'est aussi le devoir de chacun d'entre nous d'entretenir sa façade et ses ruisseaux.

De nombreux Bruaysiens nous ont fait une réflexion qui est bien juste : « ce n'est pas normal que mes impôts servent à recruter des agents de nettoyage. Moi ma devanture je la fais régulièrement ! »

C'est pourquoi une nouvelle édition du guide sécurité est en cours d'élaboration pour rappeler les règles du « bien-vivre ensemble ». Sachez que nous missionnerons notre police municipale afin de les faire respecter.

Une petite explication nous semble nécessaire concernant les gardes champêtres. Depuis plus d'un an, nos deux gardes sont malheureusement en arrêt. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Cela nous a obligé à revoir l'articulation avec la police municipale et c'est cette dernière qui a repris depuis plusieurs mois les missions de la brigade verte. De nouveaux recrutements de policiers vont ainsi permettre de veiller au respect des règles, d'intensifier leur présence sur notre territoire. Les statuts d'un policier municipal et d'un garde champêtre sont différents et cela génère des difficultés d'organisation (horaires différents, véhicules différents, tenues différentes...). Aujourd'hui avoir un corps unique avec l'ensemble des missions sera plus simple et efficace. Celles-ci sont donc bien assurées, pour le bien de tous.

## **Demain, Bruay vous appartient**

Cher(e)s Bruaysien(ne)s

Nous vous remercions de votre confiance durant les élections, notre opposition sera constructive pour le bien de tous.

Notre objectif : vous représenter.

En ces temps difficiles, la santé nous rappelle qu'elle est le bien le plus précieux, nous pensons à tous les petits Bruaysiens qui ont repris l'école dans d'étranges conditions.

L'avenir doit continuer de nous mobiliser. Un sujet qui nous tient à cœur : l'environnement.

Nos gardes champêtres doivent continuer de protéger la promenade des Gueules Noires, l'étang communal ...

Le plan de circulation doit évoluer sur le plan environnemental avec l'apparition de pistes cyclables...

La troisième ville de l'agglomération doit être exemplaire en écologie.

## **Bruay, rassemblons-nous**

Début de mandat tronqué dans le temps et placé sous les restrictions sanitaires. Néanmoins une participation active aux diverses cérémonies et commission. Des relations franches et directes avec la majorité pour le bien être des Bruaysiens malgré la pandémie. Soyons tous solidaires envers les plus démunis tout au long de cette période difficile qui se poursuit.

## **Bruay, aujourd'hui et demain**

Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont apporté leur confiance le 15 mars dernier. Aujourd'hui parlons environnement. Aucune solution apportée sur les dommages causés par les sangliers et plus de garde champêtre. Qu'en pensez-vous ?



## Annulation des événements jusqu'à la fin de l'année

En lien avec les décisions préfectorales, en raison de la situation sanitaire, nous nous devons de réduire les brassages de population et les rassemblements propices à une diffusion plus rapide du virus.

C'est donc avec grand regret, mais avec responsabilité, afin de préserver votre santé et celle de vos proches, que la municipalité a pris la triste décision d'annuler l'ensemble des manifestations et animations jusqu'à la fin de l'année civile (notamment la **Semaine Bleue**, les **Noces d'Or**, le **Marché de Noël**).

Merci pour votre compréhension et prenez soin de vous !

## Erratum Hors série juillet 2020



Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro (Numéro Spécial - Juillet 2020), dans la liste des conseillers municipaux en page 5, deux conseillers manquent à l'appel :

**Mme Sylvie Paglia** (conseillère municipale)

**Michel Fiévet** (conseiller municipal)

Toutes nos excuses.



## Dépistage Covid

Pour enrayer l'évolution de la Covid-19, la commune propose à tous les Bruaysiens un dépistage gratuit, le mercredi 14 octobre, de 9h à 17h à la salle Jean Macé, rue Émile Zola à côté de l'école.

Si le test vous intéresse, présentez-vous sans rendez-vous à la salle. Munissez-vous de votre carte d'identité et de votre carte vitale.

Port du masque obligatoire.

## Autorisation de circulation des véhicules dans le cimetière

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, une nouvelle autorisation valable 2 ans est délivrée sous forme d'une carte pour entrer en voiture dans le cimetière.

Les conditions restent inchangées. La présence de la personne concernée est obligatoire dans le véhicule.

Les anciennes autorisations deviennent caduques.

Afin de la renouveler ou de faire votre première demande, merci de prendre rendez-vous avec le service Etat-Civil (03 27 28 47 60) et vous munir de votre carte d'identité (ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

Pour les personnes de moins de 70 ans, un certificat médical justifiant votre difficulté à vous déplacer, d'une carte d'invalidité ou d'une carte « station debout pénible » vous est demandée.



Nous avons appris avec tristesse le décès de M. François KNOP, le 7 septembre dernier.

Il a été conseiller municipal jusqu'en 2008 et adjoint au maire, chargé aux personnes âgées jusqu'en 2014.

Retraité de la SNCF et ancien membre de la pétanque bruaysienne, nous souhaitons lui rendre hommage aujourd'hui pour son implication sur la ville.

# PAR ICI LES SORTIES

En raison des conditions sanitaires actuelles, certaines manifestations annoncées ici peuvent être contraintes à l'annulation ou au report à une date ultérieure. N'hésitez pas à suivre nos réseaux sociaux pour vous tenir informé. Merci pour votre compréhension.

## OCTOBRE

### MERCREDI 14 OCTOBRE

Dépistage du Covid-19  
Gratuit et sans rendez-vous

Salle Jean Macé - de 9h à 17h



Dépistage gratuit, à la salle Jean Macé, rue Émile Zola à côté de l'école. Munissez-vous de votre carte d'identité et de votre carte vitale.

### JEUDI 15 OCTOBRE

Pause Café  
Animation adultes

Esp. Livres & Jeux Pont de Bruay - 14h

Inscription : 03 60 35 30 00

### SAMEDI 24 OCTOBRE

Atelier Zéro Déchets  
Fabrication de lingettes réutilisables

Salle Lucienne Gueux - de 10h à 12h

Organisé par Valenciennes Métropole.  
Inscription : 03 27 28 47 60

## NOVEMBRE

### MERCREDI 4 NOVEMBRE

Les P'tits des Lire  
Pour les grandes oreilles (4 à 7 ans)

Esp. Livres & Jeux Thiers - 15h

Inscription : 03 27 47 06 32

### SAMEDI 7 NOVEMBRE

Les P'tits des Lire  
Pour les petites oreilles (0 à 3 ans)

Médiathèque - 10h

Inscription : 03 27 47 06 32

## PERMANENCES ET SOCIAL

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Tous les deuxièmes et quatrièmes  
mercredi du mois

Pôle Social - 09h00 à 11h30

Sur rendez-vous uniquement :  
03 27 28 47 60

### CAF

Tous les mercredis au Pôle Social  
08h30 à 11h30. Sur rdv : 0810 25 59 80

### MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration  
Attention en comité restreint

Monument aux Morts - 11h



Commémoration de l'Armistice de 1918. En raison de l'épidémie de Covid-19, la cérémonie se déroulera en comité restreint.

### JEUDI 12 NOVEMBRE

Pause Café  
Animation adultes

Esp. Livres & Jeux Pont de Bruay - 14h

Inscription : 03 60 35 30 00

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

Les P'tits des Lire  
Pour les petites oreilles (0 à 3 ans)

Médiathèque - 10h

Inscription : 03 27 47 06 32

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

Atelier Zéro Déchets  
Fabrication d'attrapes rêves

Salle Lucienne Gueux - de 10h à 12h

Organisé par Valenciennes Métropole.  
Inscription : 03 27 28 47 60

### MERCREDI 18 NOVEMBRE

Les P'tits des Lire  
Pour les grandes oreilles (4 à 7 ans)

Esp. Livres & Jeux Pont de Bruay - 14h

Inscription : 03 27 47 06 32

### MERCREDI 25 NOVEMBRE

Les P'tits des Lire  
Pour les grandes oreilles (4 à 7 ans)

Médiathèque - 14h

Inscription : 03 27 47 06 32

### JEUDI 26 NOVEMBRE

Pause Café  
Animation adultes

Esp. Livres & Jeux Pont de Bruay - 14h

Inscription : 03 60 35 30 00

## DÉCEMBRE

### SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Commémoration  
Attention en comité restreint

Monument aux Morts - 11h



Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. En raison de l'épidémie de Covid-19, la cérémonie se déroulera en comité restreint.

### JEUDI 10 DÉCEMBRE

Pause Café  
Animation adultes

Esp. Livres & Jeux Pont de Bruay - 14h

Inscription : 03 60 35 30 00

## VOTRE PROCHAIN DON DU SANG

**Mardi 17 novembre**

de 13h30 à 18h00 - Salle Jean Macé  
Sur inscriptions au **0800 109 900**

### Pharmacie Urbaniak

348 rue Jean Jaurès - 03 27 47 61 62

### Pharmacie Saintin

83 rue Jean Jaurès - 03 27 47 63 23

### Pharmacie Seguin

777 rue Jean Jaurès - 03 27 25 94 77

Pour connaître la pharmacie de garde,  
composer le **0 825 74 20 30** ou sur le site  
internet : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)



AIDE ADMINISTRATIVE :

MAISON FRANCE SERVICES

Contact : 03 59 73 27 00

[bruay.franceservices@nord.fr](mailto:bruay.franceservices@nord.fr)

CORONAVIRUS - COVID-19

# Dépistage du Covid-19 dans votre ville

Gratuit et sans rendez-vous  
(Muni de votre carte vitale et pièce d'identité)

L'Agence régionale de santé et la commune vous facilitent  
l'accès aux tests du Covid-19. Rendez-vous à

**BRUAY-SUR-L'ESCAUT**  
**Salle Jean Macé**  
Rue Émile Zola (à coté de l'école Émile Zola)

**mercredi 14 octobre** de 9h à 17h

Les résultats des tests seront communiqués individuellement  
à chacun dans les jours qui suivent.